

PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2006

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2006

Vote : A l'unanimité

II - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

1 – Contrat de location exclusive longue durée d'un véhicule de catégorie A type « Renault Mascott 160 35 » avec LOMATIC AUVERGNE d'une durée de 60 mois pour un premier loyer majoré de 11 000 € HT équivalent à la reprise suivi de 59 loyers de 442 € HT.

2 – Contrat de co-réalisation avec la Comédie de Clermont-Ferrand Scène Nationale pour le spectacle du 26 janvier 2007 « Jean de la Grive, Oratorio » pour un montant de 1635,25 € TTC.

3 – Convention de prêt gratuit de l'exposition « Accidents domestiques » avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

III – AFFAIRES GENERALES

III / 1 – Objet : Validation aménagement Z.A.C de Lagat suite à enquête publique.

Suite à l'enquête publique du 04 au 18 septembre 2006 du projet d'agrandissement et d'aménagement de la ZAC de LAGAT, le Commissaire enquêteur a fait connaître ses conclusions émettant un avis favorable à ce projet,

Vote : Pour à l'unanimité.

IV – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

IV / 1 – Objet : Pour Information : Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

IV / 2 – Objet : Validation avenant n°2 – Contrat d'étude P.L.U. avec le cabinet d'architecture DAVID.

Adopte l'avenant n°2 à la convention d'études du 28 mai 2003 avec Mr DAVID, architecte modifiant l'article 4 par une prolongation de l'étude sans honoraires supplémentaires, portant la fin de la mission jusqu'au dossier définitif dans les 4 mois suivant l'enquête publique.

De plus, afin de compenser le surcroît de travail de Mr DAVID, ce dernier sera exonéré de la production des documents numériques destinés au SIG en cours de mise en place sur la commune.

Vote : Pour : 21 Contre : 6

IV / 3 – Objet : Validation avenant n°1 – Lot de démolition entreprise FAURE – Opération Ilôt de l'Antiquité.

Pour des travaux de désamiantage de toiture fibro-ciment non friable. Le montant des prestations est de 1 900,00 € HT.

Vote : Pour à l'unanimité.

IV / 4 – Objet : Validation convention de coordination avec le cabinet HANSSSEN – Espace Coubertin.

Les honoraires et frais afférents aux missions définies ci-dessus sont fixés forfaitairement à 15 900,00 € HT.

Vote : Pour : 21 Contre : 6

IV / 5 – Objet : Validation mission Système Sécurité

Incendie avec le cabinet BETALM – Espace Coubertin.

Le montant total des honoraires pour cette mission est de 2 580,00 € HT.

Vote : Pour : 21 Contre : 6

IV / 6 – Objet : Demande de subvention Dotation Globale Equipement 2007.

Demandes de subvention DGE 2007 par ordre de priorité pour les dossiers suivants :

- 1) **Restructuration du Parc Las Domnas** pour un montant de travaux HT de 230000€. au titre des aménagements de bourg (fiche n°3). pour une subvention plafonnée de 60000€.
- 2) **Première tranche de rénovation de la piscine – camping municipal** pour un montant de 40000€ HT au titre du tourisme (fiche n°9) pour une subvention de 12000€.

Vote : Pour : 21 Contre : 6

IV / 7 – Objet : Avenant n°1 aux marchés des lots n°7 platerie et n°9 menuiserie – Intérieur de la Salle Jean Couzon – Espace Coubertin.

Suite au rapport du bureau de contrôle SOCOTEC de septembre 2006 prescrivant des mesures en vue d'éviter une condensation thermique sur les murs de la salle Jean Couzon, il est proposé de mettre en œuvre la pose d'un « triply » et la pose d'un doublage thermo-acoustique sur les parois intérieures de la salle.

- montant du devis des Ets Ferreyrolles pour le lot n°9 menuiserie intérieure :
- montant du devis de l'entreprise MAZET pour le lot n°7 plâtrerie/peinture :

Vote : Pour : 21 Contre : 6

V – AFFAIRES FINANCIERES

V / 1 – Objet : Travaux en régie 2006

■ Travaux en régie 2006 –

Cimetière – Budget Commune.

Fixe l'état des travaux réalisés en régie pour l'aménagement du cimetière.

Cimetière

Matériel : 3 375,31

Personnel

90 h 00 x 17 € = 1 530,00 €

Vote : Pour à l'unanimité.

■ Travaux en régie 2006 –

Aménagement des Ateliers Municipaux.

Aménagement des Ateliers Municipaux

Matériel : 9 222,99

Personnel

250 h 00 x 17 € = 4 250,00 €

Vote : Pour à l'unanimité.

■ Travaux en régie 2006

Restructuration chemins – Budget Commune.

Matériel 2 304,12 €

Personnel 1 870,00 €

Vote : Pour à l'unanimité.

V / 2 – Objet : Fixation des tarifs 2007

■ Adoption des tarifs 2007 d'insertion publicitaire dans le bulletin municipal annuel.

Ce point est reporté

■ Adoption des tarifs du cinéma 2007

Tarifs inchangés

Vote : Pour : 25 Abstentions : 2

■ Tarifs camping / piscine

PISCINE

Designations	Tarifs 2006	Tarifs 2007
--------------	-------------	-------------

Enfant de moins de 2 ans accompagnés par leurs parents	Gratuit	Gratuit
Adultes	1.70€	1.80 €
Enfants jusqu'à 16 ans	1.40€	1.50€
Carnet de 10 entrées pour adultes	15,00€	16,00€
Carnet de 10 entrées pour enfants jusqu'à 16 ans	12,00€	13,00€
Scolaires en groupe 12 enfants minimum	0,90€	1 €
Résidents du camping municipal « Les Taillades »	Gratuit	Gratuit
Demandeurs d'emploi	1,40€	1,50€

Vote : Pour : 21 Contre : 6

■ **Adoption des tarifs de location de salles municipales divers 2007.**

Tarifs inchangés

Vote : Pour : 26 Abstention : 1

■ **Tarifs du tennis couvert**

Couleur des tickets	Tarification 2006	Tarification 2007
Vert (Plein tarif)	7,50 €/heure	7,50 €/heure
Jaune (tarif résident commune)	5.50 €/heure	5.50 €/heure
Bleu (tarif réduit)	3.50 €/heure	3.50 €/heure

Vote : Pour : 21 Abstentions : 6

V / 3 – Objet : Souscription emprunts budget principal et budget de l'eau.

Pour le financement des investissements 2006, de contracter un prêt de 500 000 € sur le budget principal et 80 000€ sur le budget de l'eau.

1°) **Décide de contracter**, pour le financement des investissements 2006, un prêt d'un montant de 500 000 Euros auprès de Dexia Crédit Local dans les conditions suivantes :

- Montant : 500 000 Euros
- Durée : 15 ans
- Echéances semestrielles 4
- Taux fixe : 3,90%

Vote : Pour : 21 Contre : 6

2°) **De décider de contracter**, pour le financement des investissements 2006, un prêt d'un montant de 80 000 Euros auprès de Dexia Crédit Local dans les conditions suivantes :

- Montant : 80 000 Euros
- Durée : 15 ans
- Echéances semestrielles
- Taux fixe : 3,90%

Vote : Pour : 23 Contre : 4

V / 4 – Objet : Acceptation de remboursement de sinistre

Du 27/07/2006, lors d'un violent orage accompagné de vents, des infiltrations se sont produites au niveau des couvertures et menuiseries de 3 bâtiments communaux pour un montant de 2 630,00 €.

Vote : Pour à l'unanimité.

V / 5 – Objet : Remboursement de créances sur exercices antérieurs, budget assainissement.

Remboursement à un particulier des créances sur exercices antérieurs sur le budget assainissement pour un montant de 269,09 €,

Vote : Pour à l'unanimité.

VI – AFFAIRES DU PERSONNEL

VI / 1 – Objet : Création de postes pour 9 agents de recensement et 3 suppléants.

Considérant que le recensement de la population est programmé en début d'année 2007,

Vote : Pour à l'unanimité.

VII – AFFAIRES SCOLAIRES, CULTURELLES ET SPORTIVES

VII / 1 – Objet : Réactualisation de l'aide communale pour la cantine des enfants de l'I.S.P. pour l'année 2006-2007.

- Décide de réajuster pour l'année scolaire 2006-2007 de 2.2 % cette aide se traduisant par une dotation par élève de 0.91 € + 2,2% soit **0,93 €**.

Vote : Pour : 26 Contre : 1

VII / 2 – Objet : Reversement de la subvention du Conseil Général à l'association Art Culture et Patrimoine (ACP) pour la manifestation du 27 janvier 2006, saison culturelle 2005-2006.

De 95 € au titre de la manifestation « trois petits contes en chocolat » qu'elle a organisée le 27 Janvier 2006.

Vote : Pour à l'unanimité.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

VIII / 1 – Objet : Autorisation de signature des Contrats Communautaires Enfance et Jeunesse 2006-2009 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La politique Enfance Jeunesse de la Commune de Courpière s'inscrit dans un renforcement du partenariat avec la CAF ayant fait l'objet auparavant d'une contractualisation d'un contrat « enfance et temps libre » 2003-2005,

Considérant qu'il y a nécessité, pour obtenir les financements, que la signature de ce nouveau contrat intervienne avant le 31 décembre 2006, et à ce titre que le Conseil municipal ait délibéré en amont,

Vote : Pour à l'unanimité.

VIII / 2 – Objet : Subvention annuelle 2007 à l'association A.I.A.

Vote : Pour à l'unanimité.

1°) **Reconduit** la convention d'objectifs jusqu'au 31 décembre 2007.

2°) **Adopte** l'échéancier de versement pour 2007.

3°) **Fixe** le montant de la subvention annuelle 2007 à l'A.I.A. lors du prochain Conseil Municipal.

Vote : Pour : 26 Contre : 1

VIII / 3 – Objet : Prise en charge repas à la maison de retraite.

Considérant les opérations de démolition de l'Îlot de l'Antiquité durant la période du mois de novembre, prise en charge d'une riveraine durant les travaux de démolition d'un accueil de jour à la Maison de Retraite de Courpière, tout particulièrement les 16 repas servis pour un montant de 75,20 Euros.

1°) **Prend en charge** 16 repas à la Maison de Retraite de Courpière pour un montant de 75,20 Euros T.T.C.

2°) **Prévoit** son affectation budgétaire sur le budget principal de l'exercice en cours.

Vote : Pour : 26 Contre : 1